

APPEL A CANDIDATURE

pour le renouvellement de la Commission consultative communale d'aménagement du Territoire et de Mobilité

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1°) une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2°) une répartition géographique équilibrée ;
- 3°) une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4°) une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

Pour être recevable, l'acte de candidature doit contenir :

- 1°) les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2°) parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux que le candidat souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association, ainsi que ses motivations au regard du ou des intérêt(s) choisi(s) ;
- 3°) lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : **du 10 juin au 31 juillet 2019 inclus.**

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) adresse : Collège communal – rue du Fraity n° 76 – 7320 Bernissart,

- soit par courrier électronique à l'adresse-mail bourgmestre@bernissart.be,

- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

(un formulaire-type peut-être obtenu sur simple demande au 069/59.00.64 ou par mail brigitte.delgambe@bernissart.be. Il est également téléchargeable sur le site internet de Bernissart www.bernissart.be).

Toute demande de renseignement est à adresser à la Directrice générale (rue du Fraity n° 76 à 7320 Bernissart).

Bernissart, le 3 juin 2019

PAR LE COLLEGE :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

Véronique BILOUET

Roger VANDERSTRAETEN